



Programme

Bilan de compétences « Nouveau départ »



“Votre temps est limité, ne le gâchez pas en vivant la vie de quelqu’un d’autre.”

Steve Jobs



“Choisissez un travail que vous aimez et vous n’aurez pas à travailler un seul jour de votre vie.”

Confucius

Les bénéfices de l’accompagnement

- clarté ;
- mieux se connaître ;
- soutien ;
- prise de recul ;
- prises de conscience ;
- renforcement de la confiance en soi ;
- clarification des objectifs professionnels SMART et d’un plan d’action dans le temps.

Objectifs professionnels

- **analyser** approfondie des compétences professionnelles et personnelles, et des aptitudes ;
- **identifier** les motivations et aspirations ;
- **clarifier** un projet professionnel ou d’un projet de formation ;
- **décider de façon** sereine pour son avenir, et choisir un plan d’action.

Public

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé ;
- les travailleurs indépendants ;
- les demandeurs d’emploi ;
- les agents du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) ;
- tout autre titulaire de compte personnel de formation (CPF).

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée

24H réparties sur 6 à 10 semaines.

Programme

Il comporte 3 phases principales :

I – Une phase préliminaire - 2h

- analyser vos attentes et besoins et fixer les objectifs ;
- déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- définir conjointement les modalités du déroulement du bilan de compétences ;

II - Une phase d'investigation- 20h

- **Une phase d'analyse**, avec :
 - La clarification des motivations liées au souhait de se mettre en mouvement ;
 - l'inventaire des compétences, talents, réussites, ressources inexploitées, potentiel ;
 - la clarification des motivations, des valeurs, aspirations, intérêts personnels et professionnels et priorités du client ;
 - la prise en compte de votre personnalité et atouts, avec la passation de tests de personnalités et d'aptitudes.
- **Une phase d'exploration**, avec :
 - des recherches documentaires ;
 - des enquêtes auprès de professionnels ;
 - des périodes d'observation en milieu de travail ;
 - une réflexion sur la faisabilité des pistes envisagées.

III – La conclusion - 2h

- s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels retenus ;
- prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Durant le dernier rendez-vous, un document de synthèse présentant les conclusions détaillées vous est remis. Vous en êtes le seul destinataire.

Pédagogie

Ce parcours combine des séances d'accompagnement individuel et des travaux personnels.

Plus précisément, **le bénéficiaire a accès à :**

- des supports permettant d'approfondir la connaissance de soi ;
- des tests psychotechniques, des outils d'auto positionnement, des activités ludiques et des outils de coaching ;
- des mises en relation pour les enquêtes ;
- des séances de coaching.

Le suivi pédagogique sera réalisé séance après séance. Chaque séance démarre par la clarification de l'objectif de séance, en fonction des besoins du client.

Évaluation de la formation

- évaluation de la satisfaction à chaud en fin de formation ;
- entretien de suivi post bilan planifiée à 6 mois.

La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

Modalités d'organisation

- en **présentiel**, en **visioconférence** ou **hybride** ;
- **lieu** : avenue du Douard ZI Les Paluds 13400 Aubagne France ;
- **délai d'accès** : entrées et sorties permanentes ;
- **si bilan synchrone** : Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.

Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, contactez-nous.



Qualité du formateur

Raphaëlle Colombet - Consultante Mobilité professionnelle expérimentée / Coache

17 ans d'expérience

Tarif

- en présentiel : 1880 € net de taxes
- en distanciel : 1680 € net de taxes

La formation est prise en charge par la caisse des dépôts, par le biais du CPF.

Pour un financement entreprise, la convention tripartite est retournée signée, à CAREER CONSULTING, au plus tard le premier jour de la formation. Le paiement est effectué, selon les modalités de prise en charge, sous 30 jours à réception de la facture.

Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : Mentions légales - Protection de la vie privée - Règlement intérieur - CAREER CONSULTING (career-consulting.fr).